

Solier moquettiste

RNCP317 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	233s
Formacode(s)	22430
Code(s) ROME	F1609
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	18/08/2022

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le solier moquettiste exécute les travaux courants et spécifiques de pose de revêtements de sol souple à l'intérieur de bâtiments neufs, ou en rénovation, il assure une mise en œuvre des revêtements sur le plan technique et esthétique en utilisant les matériaux suivants :

- primaires et ragréages qui traitent l'ensemble des imperfections des sols ;
- colle acrylique et solvantée qui assure la tenue des revêtements de finition ;
- revêtements de sol PVC homogène et multicouche U3/U4 qui protègent et décorent les différents supports ;
- revêtements de sol linoléum qui conjuguent esthétique et zones à fort trafic ;
- revêtements de sol textile synonymes de confort, d'esthétisme et de chaleur ;
- concept douche U4/P3 qui conjugue réglementation, esthétique et performance.

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, le solier-moquettiste intervient sur les sols et certains murs de bâtiments neufs ou à rénover. Il est autonome dans la réalisation des différentes tâches qui lui sont demandées.

En interne, son principal interlocuteur est le chef d'équipe avec lequel il communique régulièrement et auprès duquel il prend connaissance des consignes. En externe, il peut être sollicité par les occupants, propriétaires ou locataires, pour des questions liées à la réalisation des travaux. De ce fait, sa manière de communiquer peut avoir un impact qualitatif sur l'image de son entreprise.

Les positions de travail du solier moquettiste sont variées (à genoux prolongée, debout et accroupie).

Il réalise le débit des matériaux, étale la colle, pose tous types de revêtements souples résilients au sol, ainsi que des concepts douche et des escaliers. Il réalise des soudures horizontales et verticales, fait des relevés en plinthe et pose les accessoires de finitions.

Il doit respecter les règles de sécurité concernant le travail en faible hauteur et peut travailler en simultané avec les corps de métiers lots réalisant les finitions des bâtiments avant la livraison.

Il intervient en zone urbaine ou rurale, dans un rayonnement géographique qui est lié à la taille de l'entreprise. Ceci implique de nombreux déplacements.

Des contraintes techniques d'applications (temps de prise ou de séchage) peuvent l'amener à dépasser son horaire de travail journalier lors des travaux de préparation et de finition.

Au cours de ses activités, le solier-moquettiste contribue au développement durable. Il utilise, applique ou pose des produits issus de l'industrie chimique, en conséquence il doit se préserver de leurs nuisances en portant les

équipements de protections individuelles adaptés. Il préserve son environnement de travail en mettant en place les protections nécessaires. Il trie les déchets en fonction de leurs classes et les stocke en vue de leur acheminement vers des centres de traitements.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles sans obstacle de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en lames sans obstacle de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés sans obstacle de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante.

2. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique.

Blocs de compétences

RNCP317BC01 — Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles sans obstacle de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en lames sans obstacle de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés sans obstacle de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante.

RNCP317BC02 — Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles.

Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- le bâtiment, dans les entreprises exerçant la pose de revêtements de sol ;
- les magasins assurant la vente et la pose de revêtements de sol souples ;
- les services d'entretien des collectivités publiques et des sociétés privées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- les emplois de poseur de revêtements souples ou solier moquettiste, selon la convention collective des ouvriers du bâtiment n° 3193 (pour les entreprises de plus de 10 salariés) et n° 3258 (pour les entreprises de moins de 10 salariés).

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Art. R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Art. R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation,

délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Art. R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.

Art. R. 4412-94. - Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Art. R. 4323-58. - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 083 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (17 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	11 700
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X30 — Ouvriers en pose et décoration de revêtements B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 371 €
Selon la branche	6 371 € – 6 375 €
Prise en charge	Branches concernées
6 371 €	Valeur par défaut · 212 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/08/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36259

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/317/>